



GESTION JC

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • CONSEILS

GestionJC Inc.

Offre de services

Certificats de conformité

GESTION JC

COMPTABILITÉ FISCALITÉ CONSEILS

Table des matières

SYNTHÈSE	3
ENTREPRISE.....	3
OBJECTIFS.....	3
ÉNONCÉ DE LA MISSION	3
CLÉ DU SUCCÈS	3
SERVICES.....	3
TARIFICATION	4
MODALITÉS DE PAIEMENT	4

Synthèse

Entreprise

GestionJC Inc. est un cabinet de fiscalité et de comptabilité dirigé par un fiscaliste et comptable d'expérience spécialisé en impôt des particuliers, des investisseurs immobiliers et des non-résidents.

Objectifs

- Avec notre offre de services pour certificats de conformité / de disposition, nos objectifs sont de :
- vous offrir la tranquillité d'esprit en prenant en charge l'ensemble du processus (analyse, formulaires, échanges avec l'ARC et Revenu Québec) ;

Énoncé de la mission

- Notre mission est d'accompagner nos clients dans chaque étape de la vie de leurs actifs importants, notamment au moment de la vente ou de la disposition.
- Nous visons à établir une relation de confiance et de confidentialité, à analyser en profondeur la transaction (prix de vente, coût d'acquisition, améliorations, dépenses, contexte de résidence, conventions fiscales, etc.), à préparer et déposer des demandes de certificats de conformité solides, complètes et défendables, et à veiller au respect des délais et exigences documentaires pour une transaction fluide.

Clé du succès

La réussite d'un dossier de certificat de conformité repose sur une analyse rigoureuse de la transaction, un calcul précis de l'impôt estimé et une documentation complète.

Chez GestionJC Inc., cela se traduit par une expertise pointue en fiscalité immobilière et non-résidents, une démarche structurée (diagnostic, calculs, formulaires, suivi), une communication continue avec le client et une orientation résultats : limiter les retenues inutiles et sécuriser la transaction.

Services

Nous offrons les services suivants pour vos besoins en certificats de conformité / de disposition :

- analyse préalable de la situation : revue de la transaction (type de bien, prix de vente, coût d'acquisition, améliorations, frais, structure de détention), vérification du statut de résidence ou de non-résidence et des implications fiscales, identification des formulaires requis (fédéral et provincial) ;
- préparation et dépôt des demandes de certificats de conformité : préparation des formulaires fédéraux et provinciaux, calcul des gains (ou pertes) en capital estimés et de l'impôt à payer, préparation des annexes et documents justificatifs (tableaux de calculs, pièces support, explications) ;
- suivi et coordination auprès des autorités fiscales : suivi actif auprès de l'ARC et de Revenu Québec jusqu'à l'émission des certificats, gestion des demandes d'information additionnelle et clarification des éléments du dossier, collaboration au besoin avec le notaire, l'acheteur ou d'autres intervenants ;

- assistance logistique et administrative : envoi des documents par voie postale ou électronique selon les exigences, jusqu'à 3 suivis auprès des autorités fiscales (fédéral et provincial), transmission des certificats obtenus et explication de leurs impacts pour le client.

Tarification

Nous facturons principalement aux taux horaires des différents intervenants au dossier, avec les minimums suivants :

- 1 200 \$ + taxes pour une personne seule ;
- 2 200 \$ + taxes pour un couple.

Modalités de paiement

Dépôt initial : **700 \$** (personne seule) ou **1 000 \$** (couple), exigible à l'acceptation de l'offre de services et avant le début des travaux.

Des montants supplémentaires peuvent être requis en cours de mandat en fonction de l'avancement des travaux, de la complexité réelle du dossier et des échanges avec les autorités fiscales.